

DICTIONNAIRES
ET RÉSEAUX
DES LEXICOGRAPHERS
AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Études réunies par Ioana GALLERON et Geoffrey WILLIAMS



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2023

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Entre les dictionnaires bilingues ou multilingues du xvi^e siècle et les encyclopédies qui commencent à obtenir les faveurs des libraires et des acheteurs à partir du milieu du xviii^e siècle, la période est marquée par l'expérimentation d'une formule mixte, qui vise à décrire à la fois la langue, et les concepts, pratiques, réalités sociales et culturelles auxquels elle fait référence. C'est à Antoine Furetière, avec son *Dictionnaire universel*¹ publié en 1690, que l'on doit, en France, l'idée de ce type de dictionnaire. Au moment où les frères Leers l'impriment et le mettent sur le marché, l'Académie française œuvrait à un dictionnaire de la langue depuis de nombreuses années, et Richelet avait déjà publié le premier véritable dictionnaire monolingue de la langue française. C'est toutefois à l'abbé Furetière que l'on doit un ouvrage dont l'ambition est à la fois de couvrir l'ensemble des mots d'une langue, et de traiter les mots et les termes de manière encyclopédique, dans une optique d'explication conjointe des mots et des choses. Il est ainsi le fondateur d'une tradition lexicographique qui a joué un rôle prépondérant en Europe, jusqu'à ce que les encyclopédies dans le plein sens du terme, et les dictionnaires de langue conçus selon les principes de la linguistique se constituant en discipline, la rendent caduque.

La recherche d'un équilibre entre l'approche onomasiologique et sémasiologique est peut-être due au fait que Furetière, ainsi que les auteurs qui s'engagent après lui dans la même voie proto-encyclopédique², ne sont pas, pour la plupart, grammairiens de profession. Amateurs éclairés, ce n'est pas seulement leur connaissance de la langue qu'ils mobilisent en concevant leurs ouvrages, mais aussi des compétences diverses, appartenant à un vaste ensemble de disciplines juridiques, scientifiques, humanistes. Souvent compilateurs, traducteurs, plus généralement passeurs, ils deviennent ainsi des maillons essentiels de la

¹ Voir la référence bibliographique complète dans la bibliographie générale. Le titre peut être abrégé en DU dans ce qui suit.

² À ce sujet, voir Alain Rey, *Antoine Furetière: Un précurseur des Lumières sous Louis XIV*, Paris, Fayard, 2006.

diffusion en Europe de nouvelles idées, d'une autre compréhension de l'homme et de société. Dans de nombreux cas, cette volonté d'ouverture est contrariée, ou mitigée, par des interdits liés à la situation particulière du pays où ils écrivent, ou par leurs propres croyances et idéologies : on verra en ce sens, dans ce volume, les transformations que subissent des ouvrages associés aux Lumières françaises dans le contexte de l'Inquisition portugaise, en Italie, ou même dans la Russie tsariste. Aussi ne parlera-t-on pas, à leur sujet, d'« esprit encyclopédique », dans le sens où J. Macary employait ce syntagme³. Il n'en reste pas moins que l'impulsion première de leur travail, les principes sur lesquels ils se fondent, sont très différents de ceux qui inspirent, à la même époque, les dictionnaires prescriptifs des académies européennes⁴, ou les dictionnaires bilingues ou multilingues destinés à un public d'apprenants.

Or, cette tradition proto-encyclopédique reste, à ce jour, insuffisamment étudiée, car l'intérêt des chercheurs s'est porté plutôt individuellement sur les fondateurs des traditions lexicographiques nationales (Furetière en France, mais aussi Samuel Johnson en Angleterre, étudié dans ce volume par Lynda Mugglestone, ou Mathias Moth au Danemark, présenté par Simon Skovgaard Boeck), ainsi que sur les dictionnaires académiques mentionnés plus haut. Le proche héritage de l'abbé reste ainsi, en France, largement méconnu, tandis que le relevé des échos de son œuvre, sur le plan national comme international, est encore à faire. L'objectif de ce volume est de s'intéresser à ces « après » du *Dictionnaire universel*, non pas dans la perspective d'une recherche stricte d'influences, mais à partir d'une curiosité plus large pour les parallèles, les similitudes, les liens que l'on peut établir entre les entreprises dictionnaires à visée universelle de l'époque classique. Car, même si une grande diversité se constate, en fin de compte, entre un ouvrage comme celui de Furetière dont nous sommes partis et les dictionnaires multilingues publiés en Italie ou en Espagne, dont il sera question dans les chapitres rédigés par Monica Lupetti, ou Elena Carpi et Francisco Cariscondo Esquivel, des échos et des reprises se détectent entre ces différentes entreprises. C'est donc la circulation des entrées et des idées que le volume se propose d'explorer, afin de rendre visible et de mieux comprendre le

³ Jean Macary, « Les *Dictionnaires universels* de Furetière et de Trévoux, et l'esprit encyclopédique moderne avant l'*Encyclopédie* », *Diderot Studies*, vol. 16, 1973, p. 145-158.

⁴ John Considine, *Academy Dictionaries (1600-1800)*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014.

dynamisme de la lexicographie dans cette période de grands changements dans les sociétés européennes et dans le monde des sciences.

Ces différents échos ont d'abord été évoqués dans le cadre d'une journée d'études, organisée le 31 janvier 2020 en lien avec projet ANR BASNUM, dédié à la numérisation de la version de 1701 du *Dictionnaire universel*⁵. Cette journée fondait initialement une série de rencontres autour du même sujet. Malheureusement, la situation sanitaire mondiale a compromis la réalisation de ce projet. À la place, le présent volume réunit les contributions d'une partie des intervenants à cette journée, ainsi que des chapitres rédigés par d'autres chercheurs en histoire de la lexicographie, s'articulant autour des échos et des influences du *Dictionnaire universel*, et plus largement de la formule proto-encyclopédique, à travers l'Europe, de la Russie à l'Est au Portugal à l'Ouest, et du Danemark au Nord à l'Italie au Sud.

L'ouvrage est partagé en deux sections. La première est consacrée à l'analyse de quelques éditions du *Dictionnaire universel*, ainsi que de ses échos dans d'autres traditions lexicographiques européennes. Quant à la seconde, elle élargit la focale en réunissant des études sur des dictionnaires multilingues contemporains, publiés dans différents pays de l'Europe. Nous rendrons brièvement compte, dans ce qui suit, des contenus de ces deux parties, avant d'esquisser un bilan des principales contributions de ce volume.

ACTIONS, RÉACTIONS, ÉCHOS

Comprendre l'influence du *Dictionnaire universel* sur l'évolution de la lexicographie européenne et le développement des encyclopédies exige d'abord se pencher sur ses différentes éditions, avec le contexte dans lequel elles ont été publiées, et les réactions auxquelles elles donnent lieu. Bien avant la mise sur le marché de l'*Universel* en 1690, la publication d'un texte annonçant le projet lexicographique de Furetière⁶ suscite la colère de l'Académie française, qui y voit une concurrence déloyale. Sans entrer dans

⁵ Pour plus d'informations, voir la page de présentation du projet sur le site de l'ANR ([<https://anr.fr/Projet-ANR-18-CE38-0003>], consultée le 9 février 2022), ainsi que sur le site du consortium CAHIER ([<https://cahier.hypotheses.org/basnage>], consultée le 9 février 2022). L'ensemble des données produites par le projet est déposé dans l'entrepôt Nakala ([<https://nakala.fr/collection/11280/f8aeea42>], consultée le 9 février 2022).

⁶ Antoine Furetière, *Essais d'un dictionnaire universel [...]*, Amsterdam, Henri Desbordes, 1684. Nous avons modernisé la graphie des titres comme des citations depuis le français des XVII^e et XVIII^e siècles.

le détail de la polémique, bien documentée par ailleurs⁷, notons que si, d'un côté, Furetière n'a pas eu gain de cause, étant contraint de publier son dictionnaire à l'étranger en absence d'un permis d'imprimer en France, de l'autre côté l'Académie elle-même a été obligée de revoir sa méthode et d'augmenter son rythme de travail⁸. Cette nouvelle vitesse, en fort contraste avec le train de sénateur auquel les préparations étaient menées depuis la fondation de l'institution, fait de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* un produit plutôt bâclé, qui ne réussit pas vraiment à concurrencer l'*Universel*. Cet insuccès pousse l'Académie à travailler immédiatement sur une deuxième édition, nettement plus réussie, mais qui ne verra pas le jour avant 1718. Entre temps, les éditeurs du Furetière apportent à leur tour une réponse intellectuelle et commerciale, en commandant une version élargie et révisée à Henri Basnage de Beauval. Cette deuxième édition de l'*Universel*, qui confirme le succès de l'ouvrage, verra le jour en 1701.

Henri Basnage de Beauval n'était pas destiné de devenir lexicographe. Ayant fait des études de droit à Caen et Valence, il s'est d'abord installé à Rouen, où il s'est marié en 1685 à Marie Amsinck, fille de négociants néerlandais⁹. Cette vie confortable prend fin avec la révocation de l'édit de Nantes, contre laquelle notre auteur tente, en vain, de lutter, par exemple en publiant un discours sur la *Tolérance des religions*¹⁰. Après une période d'hésitation pendant laquelle il abjure temporairement sa foi, il décide en 1687 de partir rejoindre son frère Jacques qui s'est déjà exilé aux Pays-Bas. Cette décision fait suite à l'invitation de Pierre Bayle de prendre sa succession à la direction des *Nouvelles de la République des lettres*¹¹.

⁷ Outre l'ouvrage d'Alain Rey déjà mentionné à la note 1, voir en ce sens Marine Roy-Garibal, *Le Parnasse et le Palais : l'œuvre de Furetière et la genèse du premier dictionnaire encyclopédique en langue française (1649–1690)*, Paris, Champion, 2006.

⁸ Sur la rédaction du *Dictionnaire de l'Académie* et ses défis, voir entre autres Hélène Carrère d'Encausse, Gabriel de Broglie, Giovanni Dotoli et Mario Selvaggio (éditeurs), *Le Dictionnaire de l'Académie française. Langue, littérature, société*, Paris, Hermann, coll. «Vertige de la langue», 2017.

⁹ Sara Graveleau, «*Les hérésies sont d'utiles ennemies*». *Itinéraire d'Henri Basnage de Beauval (1656-1710), avocat de la République des Lettres et penseur de la tolérance civile*, thèse de doctorat, Angers, Université d'Angers, 2018.

¹⁰ Henri Basnage de Beauval, *Tolérance des religions*, Rotterdam, Henri de Graeff, 1684. Sur les circonstances de la publication de cet ouvrage, voir la «Lettre de Henri Basnage de Beauval à Pierre Bayle, le 8 octobre 1684», soit la lettre 344 consultable sur [<http://bayle-correspondance.univ-st-etienne.fr/?lang=fr>] (consulté le 10 janvier 2022).

¹¹ Hans Bots et Lennie Van Lieshout, *Contribution à la connaissance des réseaux d'information au début du XVIII^e siècle. Henri Basnage de Beauval et sa correspondance à propos de l'Histoire des ouvrages des savants (1687-1709). Lettres et index*, Amsterdam, Maarssen, 1984, p. vii.

Les premiers contacts avec la lexicographie se font probablement dans ce contexte : tout en dirigeant l'*Histoire des ouvrages des savants* (le nouveau titre du périodique repris à Bayle), Basnage de Beauval découvre le travail de son mentor à son *Dictionnaire historique et critique*.

Quoiqu'il ne soit pas entièrement documenté, le choix de Basnage comme réviseur du Furetière, effectué par les frères Leers, n'est donc pas surprenant. Dans une lettre adressée à l'avocat François Janiçon, lui aussi un correspondant de Bayle, Basnage écrit que «Mrs. Leers me pressent fort de m'engager à la révision de leur dictionnaire de Furetière. Je leur ai seulement promis d'en repasser quelques feuilles pour essayer mes forces¹².» L'essai a dû être concluant, car en 1701 l'ouvrage, qui est publié toujours sous le nom de Furetière, comporte d'importantes modifications de fond et de forme. Comme Henri Basnage l'indique dans la préface,

[...] on ne s'est pas borné à quelques fautes, ou à suppléer quelques termes qui étaient échappés à la diligence de Mr. l'abbé Furetière. On a retouché, ou refondu presque tous les articles. Il y en a peu qui soient demeurés entiers; en sorte que si le fond est de lui, à peine pourrait-il réclamer la moitié de tout l'ouvrage¹³.

Les principaux changements que l'on peut noter, et dont certains sont analysés dans le chapitre signé par Sara Graveleau et Clarissa Stincone dans cet ouvrage, sont le recours à l'ensemble des dictionnaires disponibles à l'époque, y compris celui de l'Académie, à qui Basnage attribue même le rôle d'arbitre suprême; s'y ajoutent une approche beaucoup plus descriptive, une tentative de créer un véritable dictionnaire pour des apprenants non-francophones, l'augmentation très importante de la couverture terminologique et l'utilisation d'une multitude impressionnante de sources scientifiques. Basnage était au centre d'un réseau de savants, et aussi membre de deux grandes académies des sciences (la Royal Society à Londres et l'académie de Berlin), ce qui le rend à même de se faire écho des dernières avancées dans de nombreuses disciplines. Enfin, Basnage a l'idée de recourir à un spécialiste, «M. Régis, médecin à Amsterdam», pour une série de domaines qu'il ne connaît pas (médecine, botanique,

¹² Lettre de juin 1695, reproduite dans Bots et Van Lieshout, 1984, p. 113-114. Une version numérisée de cette lettre, ainsi que d'autres documents, est disponible sur le site du projet Basnage : http://www.licorn-research.fr/Basnage/Lettre_1695.xml consulté le 23 janvier 2023.

¹³ «Préface» au *Dictionnaire universel [...] Seconde édition revue, corrigée et augmentée par M. Basnage de Bauval*, La Haye et Rotterdam, Arnoud et Reinier Leers, 1701, n. p.

algèbre...), posant ainsi les bases d'une méthode de travail qui sera reprise par certains de ses successeurs, avoués et non avoués, et qui donnera toute sa mesure dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

La publication de cette deuxième édition donne lieu à de cuisantes attaques qui paraissent dans les *Mémoires de Trévoux*, et semblent orchestrées principalement par Richard Simon¹⁴. Des manques, des informations erronées, et même une méconnaissance de la langue sont reprochés à la nouvelle mouture du DU, comme on le verra de façon plus détaillée dans les contributions de Sara Graveleau et Clarissa Stincone d'une part, d'Ioana Galleron d'autre part. Prétendument pour les corriger, un groupe d'auteurs aux contours pas entièrement déterminés, mais lié aux jésuites, publie en 1704 son propre *Dictionnaire universel*, « non pas tel qu'on le vient d'imprimer en Hollande, où l'on fait parler M. l'abbé Furetière en ministre protestant, mais entièrement purgé de tout ce qu'on y a introduit de contraire à la religion catholique¹⁵ ». Au-delà de l'objectif idéologique, la volonté d'attaquer l'industrie éditoriale protestante, installée aux Pays-Bas, motive à son tour l'entreprise. Celle-ci repose, dans sa plus grande partie, sur un plagiat pur et simple du travail de Furetière et de Basnage de Beauval.

La concurrence déloyale du Trévoux sur le marché français, mais aussi les imperfections du *Dictionnaire universel*, dont Basnage de Beauval est conscient¹⁶, poussent les acteurs hollandais à se lancer dans une deuxième révision du DU, publiée en 1708. Comme le montre Ioana Galleron dans ce volume, elle est l'occasion non seulement de multiples corrections, mais aussi d'un raffermissement des principes lexicographiques de

¹⁴ Voir en ce sens Michel Le Guern, « Le Dictionnaire de Trévoux (1704) », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 35, 1983, p. 51-68, ainsi que Marie Leca-Tsiomis, *Écrire l'Encyclopédie. Diderot : de l'usage des dictionnaires à la grammaire philosophique*, Oxford, Voltaire Foundation, 1999.

¹⁵ *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux-arts* [Mémoires de Trévoux], Trévoux, imprimerie de S.A.S, janvier-février 1701, p. 227.

¹⁶ « Après tout j'avoue que le *Dictionnaire* est encore fort éloigné du degré de perfection où il serait à souhaiter que l'on pût porter un ouvrage de cette nature. On y trouvera bien des choses à censurer. Il est impossible que l'attention étant partagée sur tant de choses différentes, l'on puisse être toujours exact, et appliqué sur chaque article. Tout n'est pas également travaillé : il y a des articles trop chargés, et d'autres trop stériles. De plus dans le cours de l'impression l'on a quelquefois mal placé, ou transposé les exemples. En insérant de nouvelles observations dans le texte, l'on n'a pas toujours assez pris garde à ce qui précède, et à ce qui suit : on reconnaît la cicatrice, et le discours qui a été rompu est quelquefois mal réuni, et mal rejoint. En un mot, les imprimeurs se sont trompés en bien des endroits à cause du nombre infini d'additions et de corrections qui les a embarrassés. » (« Préface », *op. cit.*, s. p.)

Basnage, articulés autour de la recherche d'équilibre entre la description des usages des mots et la présentation de la nature et du fonctionnement des choses, dont il était question plus haut. Alors que le Trévoux, dans sa volonté de se différencier à moindres frais et de contrecarrer « le venin de l'hérésie¹⁷ », ajoute des équivalents latins et des entrées érudites, Basnage refuse résolument de s'engager sur la voie purement encyclopédique ainsi esquissée, et fait par endroits machine arrière en ce qui concerne l'abondance des explications fournies. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure ce mouvement de freinage encyclopédique se poursuit dans la troisième révision du DU, dans laquelle notre auteur s'engage immédiatement après la publication de l'édition de 1708. Restée inachevée à sa mort, survenue en 1710, cette deuxième révision ne sera poursuivie par Brutel de La Rivière qu'après la publication de la seconde édition du *Dictionnaire de l'Académie* en 1718 ; elle voit le jour entre 1725 et 1727, grâce aux investissements d'un consortium de libraires hollandais. Malheureusement, ce dernier rejeton de l'ouvrage de Furetière n'existe pas actuellement dans une version numérique manipulable (txt ou xml), ce qui ajoute un élément de complexité à une analyse déjà délicate, compte tenu de la multitude d'acteurs et de voix qui s'entremêlent dans ce DU 1725¹⁸. On ne trouvera donc pas de chapitre dédié à cette mouture de l'*Universel* dans cet ouvrage, qui se tourne aussitôt vers les reprises du DU à l'étranger, et plus largement vers l'impact de la lexicographie française sur différentes traditions étrangères.

Un point commun de ces traditions est la tendance à faire référence au Trévoux plutôt qu'à l'œuvre de Furetière, et encore moins à la contribution de Basnage de Beauval, quand elles avouent leur dette envers la

¹⁷ *Mémoires de Trévoux*, janvier-février 1701, p. 224.

¹⁸ Rappelons que, outre les deux strates du discours de Basnage, entremêlées avec des apports de Gédéon Huet et de Régis, on y trouve les corrections de Brutel de la Rivière, revues à leur tour, pour certaines, par les libraires même, comme le réviseur de la révision s'en plaint : « Je me trouve obligé de me justifier envers le public, par rapport à la liberté qu'on s'est donnée dans cette nouvelle édition. Car on aurait droit d'être surpris que le nombre des expressions libres, au lieu de diminuer, eût grossi sous ma main [...] Mais à mesure que je les ai effacées, les libraires les ont rétablies, de peur que ces retranchements ne fissent tort au débit de leur livre. Ils y ont même ajouté plusieurs autres choses du même caractère, sans me consulter, sachant bien que je ne les approuverais pas. » (« Préface de M. Brutel de La Rivière sur cette nouvelle édition », dans *Dictionnaire universel [...] recueilli et compilé premièrement par Mre. Antoine Furetière [...], ensuite corrigé et augmenté par M. Basnage de Beauval, et en cette nouvelle édition, revu, corrigé et considérablement augmenté par M. Brutel de La Rivière*, tome premier, à La Haye, chez Pierre Husson, Thomas Johnson, Jean Swart, Jean van Duren, Charles Le Vier, la veuve Van Dole, 1725, s. p.).

lexicographie française. Le *Vocabulario* de Bluteau, publié à partir de 1712, mentionne le *Dictionnaire universel* parmi les 140 titres consultés, mais n'en souligne pas le rôle essentiel joué dans la conception de son propre travail. Comme le montre João Silvestre, celle-ci est toutefois visible, à la fois dans les principes posés dans la préface, dans la nomenclature, et dans le traitement de certaines entrées. De manière similaire, quand Johnson renvoie au « Trévoux », il s'agit en fait d'une référence à l'ouvrage de Furetière, ou à une de ses éditions ultérieures (Grimes cité par Mugglestone dans sa contribution au présent volume). En France même, tout en reconnaissant la dette de l'*Encyclopédie* envers le travail de l'émigré protestant, d'Alembert perpétue l'usage de la désignation d'un dictionnaire par un autre, contribuant ainsi à la sous-évaluation chronique de la contribution du DU à l'avancement du savoir :

Nous avons averti que le Dictionnaire de Trévoux est en grande partie copié du Furetière de Basnage. Ainsi quand nous citerons dans la suite le *Dictionnaire de Trévoux*, c'est seulement parce que le nom de celui-ci est plus connu, et sans prétendre faire tort à l'autre qui a été son modèle. Plusieurs des articles de l'*Encyclopédie* qu'on a prétendu être imités ou copiés du Trévoux, sont eux-mêmes imités ou copiés de Basnage¹⁹.

Seul Chambers est plus explicite, dans sa *Cyclopædia*, au sujet de dette envers l'*Universel*, qu'il distingue bien du Trévoux, comme le montre la contribution d'Alexander K Bocast. Mais les termes de cette reconnaissance ne sont pas non plus suffisamment explicites pour sortir le DU, dans ses différentes versions, de l'ombre dans laquelle le Trévoux l'a injustement plongé. Le travail de l'académicien proscrit et de ses réviseurs reste ainsi une source souterraine de la lexicographie européenne, et plus largement de l'avancement des sciences et des arts.

En dépit de la semi-obscureté dans laquelle elle est plongée, l'influence du DU ne s'exerce pas moins durablement et de façon étendue. Qu'ils critiquent ou qu'ils saluent le travail de leurs devanciers, les lexicographes plus tardifs – portugais et danois, mais aussi italiens et russes dont il sera question dans la seconde partie de l'ouvrage –, entrent en fait en dialogue avec l'œuvre de Furetière et soulignent l'intérêt de la formule dictionnaire qu'il a proposée, par rapport aux autres types d'ouvrages lexicographiques conçus à la même époque. Si le manque de méthode est

¹⁹ D'Alembert, « Errata pour les deux premiers volumes » dans *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, tome III, p. xvj (consulté sur [<https://encyclopedia.uchicago.edu/node/93>], le 9 février 2022).

parfois relevé, comme par exemple par Verney, au Portugal, qui compare le *Vocabulario* de Bluteau avec les dictionnaires académiques français et italiens (voir en ce sens les analyses de J. Silvestre), l'utilité et la solidité des définitions et explications de l'*Universel* ne sont jamais intégralement mises en doute. Comme le montre Lynda Mugglestone, Johnson en reprend plusieurs, tantôt pour définir, tantôt en tant qu'autorité d'usage, illustrant l'emploi de tel ou tel mot. Certaines formulations percolent, en traduction, jusqu'au dictionnaire américain de Webster (voir en ce sens la contribution d'Alexandre K Bocast) et au-delà. Rapportons également, en ce sens, l'amusant cas de l'HOLOMÈTRE, défini par Furetière comme :

un instrument de mathématique qui sert à prendre toutes sortes de mesures, tant sur la terre qu'au ciel. Son inventeur est Abel Tullo, qui en a fait imprimer un traité à Venise en 1564. Il est composé de trois bandes ou règles mobiles avec lesquelles on fait toutes sortes de triangles et d'observations.

Cette entrée du DU 1690 reste sans changement dans l'ensemble des éditions néerlandaises du *Dictionnaire universel*. Reprise verbatim par le Trévoux de 1704, elle n'y subit pas non plus de modification jusqu'à la dernière édition en 1771. Or, le nom « Tullo » est une erreur de l'imprimeur pour Fullon, ou Fullo en latin, qui se transmet ainsi d'édition en édition et qui persiste jusqu'à une petite encyclopédie moderne en ligne²⁰. Il ne fait pas de doute que d'autres reprises, moins facilement détectables que celle-ci, parce que ne comportant pas d'erreur qui attire l'attention d'un spécialiste ou d'un autre, continuent à subsister dans la lexicographie moderne. D'ailleurs, l'application d'un outil de plagiat au DU 1701 ramène un haut taux de superposition avec *Le Robert* en ligne²¹ pour plusieurs entrées de la lettre C (CERCLE, COURIR, COUPER, COURONNE, etc.), témoignant ainsi de l'efficacité définitionnelle de Furetière et de ses descendants, dont les explications restent encore acceptables du point de vue des lexicographes modernes.

²⁰ <https://1001origines.net/origine/sens-de-holometre.html>. L'erreur a été corrigée en novembre 2021, suite à un échange avec les auteurs du site. À noter cependant que, au XVIII^e siècle, l'erreur semble avoir été repérée par Diderot, auteur de l'entrée HOLOMÈTRE pour l'*Encyclopédie*, qui reprend la formulation de Furetière, mais ne reproduit plus le nom de l'inventeur, peut-être pour laisser plus de place à la description du fonctionnement de l'objet.

²¹ Voir [<https://dictionnaire.lerobert.com/>]. Pour plus de détails, voir la contribution de I. Galleron dans ce volume.

Un autre point commun mis en évidence par les articles de cette section est l'adaptation que subissent les emprunts au Furetière et à la lexicographie française, effectués par les différents auteurs. Certains de ces changements sont dus à la nécessité de composer avec la censure. João Silvestre montre que, en reprenant Furetière au Portugal, Bluteau doit éviter de choquer un lecteur catholique, dont les vues sur le fonctionnement du monde sont largement façonnées par la religion. Il en est de même pour les traductions de la *Cyclopædia* en Italie, que présente Alexander K Bocast. D'autres adaptations, comme dans les emprunts faits par Johnson, viennent parfois de contraintes d'espace, même si la volonté d'être plus clair en étant plus synthétique joue à son tour (v. chapitre de Lynda Mugglestone). Notons enfin que certains de ces changements, comme ceux que Chambers fait subir à l'idée d'« universel » en mettant en place des « cercles du savoir » (Bocast), seront en retour redécouverts en France dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans le cadre du projet de l'*Encyclopédie*.

AU-DELÀ DU *DICTIONNAIRE UNIVERSEL* : MÉTAMORPHOSES DE L'ENCYCLOPÉDISME

Sans abandonner Furetière, les chapitres de la seconde partie s'intéressent plus largement à d'autres dictionnaires du long XVIII^e siècle, inspirés de la lexicographie française ou d'autres sources scientifiques de l'époque. Il existe, en effet, des ouvrages qui semblent très proches, dans leur conception, de l'*Universel*, mais dans lesquels l'influence du DU n'a pu être clairement identifiée. C'est le cas de la « Seconde partie » du projet de grand dictionnaire de Mathias Moth au Danemark, exploré par Simon Skovgaard Boeck. Moth connaît l'ouvrage de Furetière, car le catalogue après décès montre qu'il l'avait dans sa bibliothèque; toutefois, le domaine qu'il couvre de façon préférentielle, à savoir la géographie, est, comme l'on sait, exclu du dictionnaire de l'abbé, un point sur lequel Basnage a été encore plus ferme. Dès lors, l'absence de l'*Universel* parmi les sources semble également le résultat d'une orientation encyclopédique différente, même si l'on peut s'étonner que des échos ne s'entendent pas au sujet des entrées de médecine et de botanique, chères à Moth comme à Basnage de Beauval. Le choix de Moth de reléguer les entrées encyclopédiques dans une seconde partie suggère toutefois qu'il prend plutôt le *Dictionnaire des arts et des sciences* de Thomas Corneille comme modèle, même si l'analyse ne révèle pas non plus d'imitation nette de ce dernier.

Un autre cas d'absence de Furetière est celui du *Diccionario castelano* du père Terreros y Pando. Il ne s'agit pas ici, comme dans certains des dictionnaires mentionnés en première partie, d'une présence dissimulée, mais d'un refus net de cette source, en faveur de la mouture de 1752 du *Dictionnaire de Trévoux*. En outre, le domaine sur lequel se focalise l'analyse d'Elena Carpi et de Francisco Carriscondo, soit celui des termes désignant les hérésies, a subi d'importants élagages au fil des éditions de l'*Universel*, afin d'éviter tout soupçon de parti pris confessionnel dans la définition de ces matières hautement sensibles. Au contraire, le biais confessionnel est, dans le dictionnaire du père Terreros, explicite et suivi, l'objectif étant non seulement de fournir une information sur des mouvements spirituels souvent oubliés ou obscurs (le Trévoux étant, de ce point de vue, une source néologique pour le castillan), mais aussi de combattre l'hérésie, en premier lieu protestante, qui se trouve à plusieurs reprises mise en lien avec le déisme, et même avec le repoussoir absolu de l'athéisme. On trouve en revanche, dans le traitement du Trévoux en terre étrangère, une série de points communs avec le traitement du DU dans les dictionnaires analysés dans la partie précédente : quand il emprunte, le père jésuite espagnol réduit et adapte, synthétise pour être plus clair, plus pédagogique et même plus recevable dans un pays d'Inquisition.

Un cas intéressant est aussi celui du dictionnaire bilingue italien-portugais de Joaquim da Costa e Sá, conçu vers 1773-1774 et présenté ici par Monica Lupetti. Quoique les objectifs de cet ouvrage soient, en principe, étrangers à ceux de la série proto-encyclopédique évoquée dans la première partie, on y trouve non seulement des séquences sémasiologiques qui traduisent une volonté de décrire le monde, au-delà de celle de fournir des équivalents des mots, mais aussi des termes des « sciences et des arts », ainsi qu'un riche réseau de sources. Homme de Pombal, Costa e Sá ne s'appuie pas sur les sources les plus modernes pour définir ces vocables utilisés par les spécialistes de différents domaines, comme le montre, par exemple, son traitement de l'entrée TELESCOPIO, bien plus conservatrice que la définition équivalente fournie par le *Vocabulario della Crusca*, dont pourtant Costa e Sá s'inspire. Il n'en reste pas moins que l'on voit là aussi, à l'œuvre, une intention d'ouverture au-delà d'un vocabulaire de base.

Le dernier chapitre, rédigé par Kira Kovalenko et Giorgi Molkov, propose enfin un survol de la lexicographie russe du XVIII^e siècle. Grâce à l'inspiration française, celle-ci réussit, en quelques décennies, à s'imposer en tant que discipline à part entière. Dans un pays caractérisé par un régime politique autoritaire et centralisé, où la science est une affaire

d'État et donne lieu à la création d'institutions subventionnées par le tsar, il n'est pas étonnant que les savants prennent comme modèle l'Académie française, plutôt que les alternatives dictionnaires disponibles en France à l'époque : le *Dictionnaire de l'Académie russe* se veut un ouvrage raisonné, qui suit les principes de sélection posés par les Immortels français, cherchant une forme de pureté de la langue qui implique l'exclusion, ou la présence limitée, de mots anciens, populaires, étrangers ou régionaux. L'article montre cependant que, en dépit de la référence principale à cet ouvrage, de multiples autres sources de la lexicographie française sont introduites, en original ou en traduction, à commencer par le dictionnaire quadrilingue de Veneroni/ Vigneron.

CONCLUSIONS

Comme on le voit au terme de ce parcours, de multiples collaborations et liens intertextuels sous-tendent les dictionnaires, proto-encyclopédiques ou multilingues, du long XVIII^e siècle. D'abord, et même s'il n'en est pas question dans tous les chapitres de cet ouvrage, celles des savants et des imprimeurs : les premiers se basent sur les acquis de leurs prédécesseurs pour décrire les sens des mots, tandis que les libraires élaborent petit à petit, puis imposent des formats qui influent à leur tour sur les contenus. On a ensuite les sources lexicographiques et linguistiques indigènes, que les auteurs de nos dictionnaires consultent, et que souvent ils copient pour grossir leurs propres ouvrages à moindres frais. Ce qui nous a intéressés particulièrement dans le cadre de ce volume, c'est le traitement de ces sources, à commencer par leur citation explicite dans une préface, une liste, une section bibliographique. Des comportements très différents en la matière ont été mis en évidence, entre de véritables précurseurs de l'esprit scientifique moderne qui se font un scrupule de l'aveu rigoureux des sources, et des plagiaires à l'instar des auteurs du Trévoux, dont le dictionnaire de 1704 gomme entièrement la référence et à Furetière, et à la révision substantielle entreprise par Basnage de Beauval avec l'aide du pasteur protestant Gédéon Huet et du médecin Régis. Viennent en troisième lieu des sources non-lexicographiques, comme les ouvrages scientifiques consultés pour la rédaction ou l'actualisation des articles. Si l'identification de ces vastes ensembles est loin d'être épuisée par les contributions de cet ouvrage, ce qui ressort montre, dans la plupart des cas, la modernité de ces sources, leur quasi-contemporanéité avec l'écriture des dictionnaires. La volonté des auteurs de fournir des instruments façonnant l'esprit scientifique se trouve ainsi confirmée. Enfin, l'importance des sources

lexicographiques étrangères, plus ou moins clairement avouées par les auteurs et plus ou moins retravaillées, selon des ambitions et des contraintes complexes, a été mise en évidence.

Face à la concurrence des encyclopédies conçues par de vastes équipes de spécialistes, à la professionnalisation des académies dans leur travail sur la langue, à la demande toujours croissante de dictionnaires bilingues ou multilingues dans une Europe qui multiplie les échanges, les dictionnaires proto-encyclopédiques ont dû mal à rester intellectuellement attractifs et économiquement compétitifs. C'est peut-être aussi parce qu'ils ne savent pas toujours souligner leur nouveauté et leur intérêt. Contraint par la polémique suscitée par son *Essai*, Furetière se montre le plus disert au sujet de l'intérêt de son ouvrage : «on peut dire que jamais ce travail ne pouvoir venir plus à propos, puisque jamais les arts et les sciences n'ont été portées à un plus haut point de perfection²²». Rien de comparable en revanche chez son successeur, Henri Basnage de Beauval, qui évacue d'emblée la question :

Il serait superflu de discourir sur l'utilité d'un dictionnaire en général, et en particulier sur la nécessité d'un dictionnaire pour la langue française, qui dans le point de perfection où elle semble être parvenue, doit désormais être fixe, et ne plus dépendre des bizarreries, et de l'inconstance de l'usage. Le sujet est épuisé par la préface qui a été mise à la tête de la première édition, et par celle dont Mrs. de l'Académie française ont orné leur dictionnaire²³.

Un bref ajout à la fin de l'entrée DICTIONNAIRE montre toutefois que Basnage est conscient de l'intérêt de l'ouvrage qu'il propose, même s'il ne le met pas en avant. Tout en reprenant la définition plutôt brève de Furetière («recueil fait en manière de catalogue de tous les mots d'une langue, ou d'une ou plusieurs sciences»), puis les références bibliographiques à travers lesquelles l'abbé dresse une typologie des dictionnaires et met en avant les plus notables de ces entreprises, l'émigré finit en mentionnant le *Dictionnaire historique et critique* de Bayle, en forme d'hommage autant que de discrète publicité, puis conclut, en s'appuyant de nouveau sur Bayle, que «les dictionnaires sont une voie abrégée pour

²² «Extrait des nouvelles de la République des Lettres du mois de février 1685», dans *Preuves par écrit des faits contenus au procès de défunt Mr. l'Abbé Furetière et Messieurs de l'Académie française*, Amsterdam, Henry Desbordes, 1694, tome II, p. 97.

²³ «Préface», *Dictionnaire universel*, tome I, 1701, s. p. Dans la suite du volume, la désignation de cette source peut être abrégée en DU 1701, et figurer entre parenthèses après la citation.

devenir savant à peu de frais²⁴ ». Les vertus de l'encyclopédisme dans une version accessible à l'honnête homme sont ainsi modestement vantées, expliquant la multiplication, au XVIII^e siècle, d'initiatives de nature fort diverse, qui cherchent le point d'équilibre entre le trop et le trop peu d'informations, entre la description de la langue et l'explication des choses.

Ioana GALLERON
Sorbonne Nouvelle

Geoffrey C. WILLIAMS
U. de Grenoble-Alpes

²⁴ *Dictionnaire universel*, éd. cit., 1701, tome I.